

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CONSEIL D'ÉCOLE
École publique du Questel

Date de la réunion : jeudi 21 mars 2024

Présidence assurée par : Anne-Laure PAILLER

Secrétaire : Rozenn MOYSAN

Présents : Mme ACH Magali, Mme BOULCH Laurie, Mme CHALM Corinne, M. CLORENNEC Yann, Mme COCHERIL Carol, Mme GUILLOCHIN Eloïse, Mme MAGUEUR Alexandra, Mme MEVEL Aline, Mme MIGNON Karine, M. MOREL Frédéric, Mme MOYSAN Rozenn, Mme OLLIVIER Christelle, Mme PAILLER Anne-Laure, Mme SAVARY Andréa, Mme SCHRUTT Léa, Mme SICOT Valérie, M. THERY Yann, M. VALORGE Fabien

Excusés : M. CABON Jérôme, Mme DESSERY-Le BORGNE Anne, M. GAYRAL William, M. JESTIN Robert, Mme LAINE Céline, Mme LAMOUR Mélanie, Mme Le BOULANGER Anne-Laure, Mme PERHIRIN Sandrine, M. ROUAULT Jean-François, M. THINET Yohann

POINTS ABORDES- DÉCISIONS

1- La présentation de l'utilisation des budgets de l'année précédente

En 2023, la municipalité a voté un budget de fonctionnement de l'école de 7 200 € (+550 €).

Ce budget a été utilisé de la façon suivante (données arrondies) :

- fournitures scolaires : 3 500 € (+ 400 €) soit 50 % ;
- librairie : 1 300 € (+ 300 €) soit 18 % ;
- papier pour photocopieur et cartouches : 1 200 € (-500€) soit 17% ;
- dotation à l'association sportive du Questel : 720 € soit 10 % ;
- photocopies : 350 € (+ 180 €) soit 5 %.

Il n'y a pas eu de dépense en investissement, ni de matériel éducatif en 2023 pour des raisons budgétaires.

La municipalité est consciente de la hausse du coût des fournitures scolaires. Elle souhaite poursuivre son effort à l'attention des élèves des écoles publiques avec la proposition d'augmenter pour la 2^e année consécutive les dotations (+250 € environ).

Concernant les dépenses de l'Association Sportive du Questel sur l'année 2022/2023, 5 480 € (+ 1 705 €) ont été dépensés selon la répartition suivante (données arrondies) :

- séjour CM2 : 1 424 € soit 25 % ;
- fournitures scolaires : 1 050 € (+250 €) soit 20 % ;
- petites dépenses : 770 € (+370€) soit 14 % € ;
- adhésions : 680 € (-120€) soit 12 % ;
- transport : 435 € (+60 €) soit 8 % ;
- abonnements : 230 (-37 €) soit 5 % ;
- librairie : 290 € (+170 €) soit 5 % ;
- investissement : 220 € soit 4 % ;
- pharmacie : 175 € (+70€) soit 3 % ;
- frais bancaire et postaux : 100 € soit 2 % ;
- sorties scolaires : 55 € (-30€) soit 1 % ;
- assurance : 54 € soit 1 % ;

Aucun matériel pédagogique, ni informatique, n'a été acheté en 2022/2023.

Les recettes de l'association sur l'année 2022/2023 sont les suivantes, pour un total de 5 950 (+985 €) :

- mairie : 2 665 € (-620 €) ;
- dons des parents : 845 € (-20€) ;
- photos : 820 € ;
- participation des familles au séjour : 1 400 € ;
- vente de biscuits : 70 € ;
- Terracycle : 150 € (obtenue suite à la collectes de crayons).

La directrice rappelle que la mairie de BREST prend en charge de nombreuses activités : la piscine, les activités nautiques, la patinoire, l'équitation, les interventions en classe en lien avec le Dispositif d'Aide au Projet d'École, les déplacements en transport en commun...

L'APE prend également en charge de nombreuses sorties scolaires : cinéma, Maison du théâtre, participation au séjour... Cette année, pour Noël, l'association a offert du matériel sportif pour la cour de récréation.

Au nom de l'équipe enseignante, la directrice remercie l'APE et la Mairie de BREST pour ces dépenses qui permettent aux élèves de s'ouvrir sur diverses pratiques culturelles et sportives, et aux enseignants de mener à bien leurs projets.

M. MOREL, parent élu, interroge la responsable de site au sujet du budget des TAP. Aline MEVEL, responsable de site, précise que les budgets baissent, suite à la suppression de l'État des fonds de soutien aux activités périscolaires.

Mme BOULCH, parent élue, s'interroge sur la pérennité des TAP. Aucune information n'a été transmise à ce sujet à ce jour.

2- Les actions en lien avec le projet d'école :

Les enseignants décrivent les projets qu'ils n'ont pas présenté lors du 1^e conseil d'école.

La directrice rappelle l'existence du point collecte dans la hall d'entrée de l'élémentaire. L'école récupère les déchets suivants : bouchons, piles, journaux, crayons, et cartouches d'imprimante.

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, l'école accueillera le 2 avril la nageuse de haut-niveau Orlande HATA. Durant la matinée, la ville mettra en place des ateliers sportifs à destination des élèves du CE1 au CM2.

CM2	<ul style="list-style-type: none"> → semis et boutures pour vente de plants pour la kermesse → séjour organisé par l'USEP à Saint-LUNAIRE → visite du Centre d'Exploitation du Tramway → intervention d'un policier sur le harcèlement → tournoi de rugby en juin (en lien avec les séquences rugby faites en début d'année) → accueil d'un atelier proposé par le centre d'art <i>La passerelle</i> en juin → participation au cross du collège → spectacle « Pitt Ocha » des Ogres de Barback en mai pris en charge par la ville
CM1	<ul style="list-style-type: none"> → intervention d'un policier sur le harcèlement → tournoi de rugby en juin (en lien avec les séquences rugby faites en début d'année) → spectacle « Pitt Ocha » des Ogres de Barback en mai pris en charge par la ville → projet avec le Conservatoire Botanique de la ville dans le cadre du DAPE
CE2	<ul style="list-style-type: none"> → participation à la <i>Semaine des maths</i> → participation à la Journée Mondiale de l'Eau aux Capucins le 19 et 20 mars → participation à la <i>Semaine de la presse et des médias</i> → participation à une rencontre sportive en juin dans la cadre de la fête des écoles et du passage de la flamme olympique → tournoi de rugby en juin (en lien avec les séquences rugby faites en début d'année) → accueil d'un atelier proposé par le centre d'art <i>La passerelle</i> en juin → visite du Musée de Beaux-Arts → intervention d'une nutritionniste en lien avec les JO
CE1	<ul style="list-style-type: none"> → participation à une rencontre sportive en juin dans la cadre de la fête des écoles et du passage de la flamme olympique → tournoi de rugby en juin (en lien avec les séquences rugby faites en début d'année) → un projet scientifique autour des robots en partenariat avec l'IMP Atlantique
GS/CP	<ul style="list-style-type: none"> → visite du château de Kergroades annulée pour cause de coût trop élevé (transport et visite : 350 + 165 €) → visite du château de Brest envisagée
MS/GS	<ul style="list-style-type: none"> → une visite du musée du Loup et du parc de Menez Meur
TPS/PS	<ul style="list-style-type: none"> → une visite du musée du Loup et du parc de Menez Meur

Le coût du transport en car est de plus en plus important, et freine les projets des enseignants. Des actions sont envisagées pour permettre aux élèves de bénéficier des sorties en dehors de la ville, comme une vente de gâteaux confectionnés par les familles.

La directrice rappelle que toutes ces actions sont valorisées sur le site de l'école, qui est régulièrement mis à jour. L'équipe enseignante encourage les familles à le visiter régulièrement afin de mettre du sens sur les activités scolaires de leurs enfants.

Cette année encore, le travail du conseil des élèves se poursuit. Les comptes-rendus sont accessibles sur le site de l'école. Ils vont rencontrer prochainement le chargé de développement local de Saint-Pierre pour présenter deux projets qu'ils aimeraient développer : la réfection de la cour de récréation, et la mise en place d'un potager partagé.

L'école a déposé un dossier à l'appel à micro-projets de transition énergétique pour inciter aux déplacements actifs. Nous souhaitons l'installation d'un abri à cycles, avec des matériaux en partie issus de filières de recyclage, pour promouvoir les mobilités vertes des élèves et de leur famille.

Un parent s'interroge sur le remplacement des enseignants de l'école en congé maladie. La directrice répond que le remplacement des quatre enseignants actuellement absents est assuré jusqu'à la fin de l'année scolaire par les mêmes remplaçant.es.

- Fabien VALORGE remplace Delphine MORVAN en CE1
- Yann CLORENNEC remplace Jérôme CABON en CM1
- Carol COCHERIL remplace Céline LAINE en Ulis
- Marie PINEAU et Yann CLORENNEC les vendredis remplacent Anne-Laure Le BOULANGER en TPS/PS

3- La sécurité :

Deux **exercices incendies** ont déjà été réalisés durant l'année scolaire :

- 13 septembre 2023 : tout le monde était prévenu → Rien À Signaler
- 20 décembre 2023 : seuls les enseignants étaient prévenus → RAS

Un dernier exercice incendie est prévu en juin. La date exacte ne sera pas précisée en amont.

Afin d'évaluer et de prévenir les risques professionnels dans les écoles, les enseignants ont travaillé cette année sur le risque incendie. Le registre sécurité a évolué, pour être conforme à celui proposé par l'Éducation Nationale. Les enseignants souhaitent être formés au fonctionnement des dispositifs de secours (alarme, désenfumage, extincteur) et en ont fait la demande auprès de la Ville et de l'Éducation Nationale.

À noter que 5 extincteurs doivent être remis aux normes, à la suite d'une détérioration effectuée suite d'une intrusion hors du temps scolaire.

Un exercice de confinement **PPMS attentat-intrusion** été réalisé le 16 novembre 2023. Cet exercice s'est bien déroulé. Toutes les classes ont entendu l'alarme.

Un exercice **PPMS risques majeurs** de confinement en cas de pollution atmosphérique a eu lieu le 14 décembre 2023. Le bilan fait part du même constat que l'année précédente : pas de réseau téléphonique (sauf un opérateur), ni de wifi, ce qui entraîne des difficultés à communiquer entre les enseignants.

En outre, en cas de coupure d'électricité, l'école n'est plus joignable et ne peut plus communiquer avec l'extérieur car il n'existe pas de téléphone fixe. Ce problème a été de nouveau communiqué à la ville à l'issue de l'exercice.

De plus, il a été noté l'absence du marteau avec support et d'une chaînette à proximité du coffret de coupure gaz, et de la vitre de sécurité. Les services techniques de la ville se sont engagés à effectuer le changement de la vitre cassée dans les plus brefs délais. Concernant la chaînette et le marteau, la réponse de la ville est la suivante : la pose de brise-glace n'est pas recommandée pour cause de vandalisme et de dégradation souvent constaté. Le concierge et la directrice sont en possession des clés permettant la fermeture de la vanne sans briser la vitre.

Enfin, le compteur d'eau est peu accessible (à l'extérieure de l'enceinte scolaire, derrière un talus). Il est demandé l'installation d'un portillon sur la cour maternelle pour faciliter l'accès.

Les PPMS 'risque majeurs' et 'attentat-intrusion' vont fusionner. Un seul document décrira l'ensemble des protocoles mis en place.

La directrice informe que la commission de sécurité visitera l'école cette année. La date n'est pas encore connue.

Le plan **Vigipirate niveau 2 « sécurité renforcée-risque attentat »** est toujours en cours. L'ensemble des portes extérieures de l'école restent fermées à clé durant le temps scolaire, ainsi que les portails. Dans l'attente de l'installation d'un visiophone, qui devrait avoir lieu pour septembre 2024, des sonnettes ont été mises en place. Ce dispositif est contraignant pour tous, mais nécessaire pour maintenir la sécurité.

Pour conclure, la directrice rappelle qu'un parking est mis à disposition des familles. Il n'est pas autorisé de se garer sur le trottoir le long de l'école. Afin d'éviter les mises en danger, une demande d'installation de poteaux métalliques le long du trottoir est faite au service voirie de la ville. Un mail sera également transmis à toutes les familles pour rappeler les bons usages.

Une attention particulière est demandée aux parents se garant sur les places de parking réservées à l'usage des personnes à mobilité réduite : ces places sont uniquement réservées aux bénéficiaires de la carte CMI.

Il est également demandé aux parents d'élèves de ne pas stationner devant l'école, même pour y déposer rapidement leur(s) enfant(s), pour des raisons de sécurité.

4- Les demandes de travaux :

La directrice remercie la ville de BREST pour les travaux réalisés au quotidien, et plus particulièrement Thierry LEON, concierge.

La liste des travaux à prévoir ou en cours est présentée :

- mobilier :

- Un caisson mobile à tiroirs le bureau de la directrice

- gros travaux :

- Peindre les salles de motricité (1e demande transmise le 06/04/21) et le hall d'entrée (peinture commandée par le concierge)
- Changer le revêtement de sol en élémentaire (1e demande transmises le 06/04/21)
- Installer un visiophone au portail -> demande renouvelée lors du conseil du 09_11_21 suite au diagnostic sécurité → retenu dans le cadre des travaux prévus en 2024
- Un abri à vélo dans la cour à l'entrée de l'école (1ère demande transmise le 26/04/21)

5. Les événements à venir de l'APE

Voici les différentes dates des manifestations organisées par l'APE :

- dessins d'école : l'APE invite les enseignants à réaliser des dessins à imprimer sur des sacs ou autres objets. Tous les dessins doivent être rendus pour le 28 mars (ouverture de la boutique du 11 avril au 10 mai).

- loto chocolat en cours, à remettre pour le 4 avril car le tirage du loto du 6 avril donnera le numéro gagnant (2^e numéro tiré)

- kermesse, prévue le samedi 15 juin après-midi avec tombola (13h30 – 17h30)

La directrice :
Anne-Laure PAILLER

La secrétaire :
Rozenn MOYSAN